

L'histoire nous apprend que la grève est un droit récent et fragile. Il est vrai que cette expression essentielle de liberté suscite la méfiance et l'hostilité de la part du patronat et des autorités politiques. Belle constance : en 1539, le roi de France condamne les « *congrégations et assemblées* ».

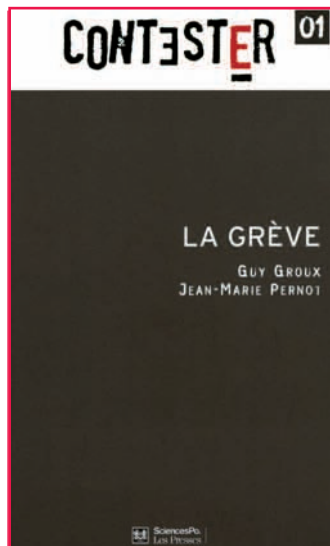
En la matière, la Révolution ne révolutionne rien, bien au contraire. La fameuse loi Le Charpentier de 1791 abolit toute forme d'« *association des ouvriers entre eux, des maîtres entre eux, des maîtres et ouvriers* ». Dès lors la contestation ne pouvait se dérouler que sous des formes brutales et

atomise les travailleurs. La grève tue cette concurrence mortelle et renforce l'esprit de classe. Il n'est pas étonnant que, pour beaucoup, elle puisse devenir le vecteur de la révolution prolétarienne. Si Napoléon III légalise la grève en 1864, c'est en l'enserrant dans de nombreuses limites. La Constitution ne reconnaît le droit de grève qu'en 1946 et il faudra que les juges s'en mêlent pour que les fonctionnaires, après 1950, puissent cesser le travail sans risque de sanctions. Après « *l'âge de l'exclusion* », voici venir pour la grève celui de « *l'intégration* » puis celui de « *l'institutionnalisation* ». La grève fait partie de la

précarisation, l'atomisation ont fait éclater l'unité mythique du salariat. On a pu, aussi, établir une corrélation entre désyndicalisation et décrue de la grève. Outre que les statistiques sur ces sujets sont complexes, on note une montée en force de la grève dans les pays où on la pensait soit éradiquée comme en Angleterre ou aux États-Unis, soit marginale comme en Allemagne, en Autriche, au Danemark. Contrairement à ce que ressassent les libéraux, la France n'apparaît qu'à la douzième place du pays de l'OCDE pour le nombre de jours de grève ! Pour l'Union européenne, la France est

Cours du soir à l'usage du président de la République

« *Désormais, quand il y a une grève, personne ne s'en aperçoit* ». Ainsi parlait le président de la République, devant un parterre de militants de l'UMP. Les murs de l'Élysée étant sans doute trop épais pour laisser filtrer le mécontentement des salariés, nous conseillons à son célèbre locataire de contourner ce barrage acoustique. D'abord grâce aux vertus de l'écoute en plein air ; ensuite et surtout grâce à l'étude et la réflexion. Sa lourde charge comprimant à l'extrême son temps libre, nous nous permettons de lui conseiller la lecture d'un livre aussi riche que concentré : « *La grève* », de Guy Groux et Jean-Michel Pernot (Presse Science-Po).



désespérées, comme la révolte des Canuts. Dur à gérer, la nature de forme sporadique de désespoir incarnée par la grève se transforme en outil maîtrisé de lutte contre le dumping salarial. En pratiquant le dumping salarial, le patronat

République, non seulement dans la sphère professionnelle, mais aussi comme moyen de défense de la démocratie, comme le 12 février 1934, à la Libération, contre l'OAS en 1962... Revers de la médaille : en se banalisant, la grève perd progressivement les vertus que V. Griffuelhes lui assignait : « *elle éduque, elle aguerrit, elle entraîne et elle crée* ». Coup de semonce ou « *arme ultime* » la grève n'est plus signe de rupture mais tend à devenir un moment du processus de dialogue social : c'est le cas dans les pays nordiques et l'espace germanique. Dans un contexte d'offensive libérale, elle devient défensive et peine à mobiliser pour la conquête de nouveaux droits. Y a-t-il reflux de la grève ? La désindustrialisation, la

cinquième... le Danemark étant largement en tête. Il reste que l'efficacité des grèves n'est pas la même partout et que d'autres modes d'action collective peuvent compléter une modalité qui, en l'absence de fonds de grève conséquents, pâtit en France de trois handicaps : la répression patronale, l'impécuniosité des salariés et le travers gaulois de la grève par procuration. Voici la conclusion des auteurs du livre : « *l'héritage historique que la grève au XIX^e siècle avait laissé au monde du travail est aujourd'hui mutilé. Il n'en est pas pour autant moribond.* » Ironiser sur la grève, Monsieur le Président de la République, c'est plaisanter sur un droit fondamental. Lisez ce livre, il en est temps. ♦